

**FICHE DE POSTE OUVERT AU RECRUTEMENT d'une MAÎTRESSE ou MAÎTRE de
CONFÉRENCES INVITÉ.E : 320 heures d'enseignement à compter du 1^{er} septembre 2026.**

Année 2026-2027 / 2 semestres. **Temps plein.**

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Poste de : Maîtresse ou Maître de conférences invité.e

Disciplines : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

I/ Contexte

Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

La formation à l'ENSA Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire.
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales.
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés.
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain.

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM), et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant.e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

Parallèlement, l'évolution en cours des contenus et des modalités des enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant à la

fois aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession d'architecte, permettant aux étudiant.e.s de mieux construire leur parcours.

Deux thèmes interdisciplinaires et interscalaires sont posés afin d'aborder les réalités professionnelles dans toute leur diversité. Ils questionnent directement la place d'une école d'architecture dans la cité, la vocation de l'architecte et le périmètre de ses missions par rapport aux enjeux multiples de la société.

- Les conditions du projet, à savoir les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, à toutes les échelles, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.

- L'édification du projet, à savoir les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'École

Depuis sa fondation, l'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique. L'équipe de recherche IPRAUS, créée en 1986 associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. La démarche sollicite la complémentarité des disciplines autour d'un objet commun : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations des sociétés et à travers ses modes et processus de production.

Les axes de recherche sont les suivants : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / Asia Focus - Architecture et villes d'Asie.

Dans le cadre du programme de l'IPRAUS, le rapprochement entre recherche et pédagogie est un enjeu majeur. Les séminaires de Master garantissent des liaisons avec les thèmes développés par le laboratoire et encouragent les étudiant.e.s qui portent des questions originales à valoriser leurs travaux par un parcours recherche. Le laboratoire offre des continuités pédagogiques et thématiques, un encadrement et une expertise, la recherche étant partie prenante des métiers de l'architecture.

Liaisons hiérarchiques

La directrice de l'École et le directeur des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service.

Liaisons fonctionnelles

La personne recrutée doit travailler en excellente coopération avec les autres enseignant.e.s du champ concerné de l'École, ainsi qu'avec celles et ceux des autres disciplines de Licence et de Master.

II / Missions et activités principales

L'ENSA Paris-Belleville recrute une maîtresse ou un maître de conférences invité.e en TPCA.U.

Charges pédagogiques : 320 heures pour l'année universitaire 2026-2027 / **Temps plein.**

Début de la prise de fonction : 01^{er} septembre 2026.

Missions principales

La personne retenue exercera principalement ses missions en formation initiale (Licence / Master), dans le champ TPCA.U, en prenant la responsabilité de deux enseignements de studio obligatoires en Licence 3 / Semestre 5 (112 heures) et en Master / Semestre 8 (112 heures) et interviendra dans un enseignement de PFE (environ 80 heures).

- **Studio d'architecture Licence 3 Semestre 5 – Milieu(x) / Ressource(s) (112h TD)**

Complétant l'offre pédagogique existante, la personne candidate portera un enseignement de projet, reposant sur la thématique Milieu(x) - Ressource(s), articulant l'échelle architecturale à celle d'un contexte pris au sens large. Elle contribuera à l'approfondissement du projet d'équipement, des modes et outils de représentation de l'espace architectural et urbain et à l'acquisition de notions fondamentales.

Elle s'impliquera dans la semaine introductive, pensée sous forme d'enseignements collégiaux, mobilisant durant la première semaine tous les enseignants du semestre autour du thème « Milieu(x)-Ressources »

Voir le guide de enseignements Licence 3 Semestre 5 :

https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2026/05/2025_12_02_Livret_S5.pdf

- **Studio d'architecture Master 1 Semestre 8 (112h TD)**

Complétant l'offre pédagogique, la personne recrutée encadrera un enseignement de projet sur le thème de l'habitabilité, soit un projet d'édifice complexe. L'objectif est d'articuler conception spatiale, démarche constructive, matérialité et usages au prisme des enjeux contemporains. Par ses méthodes et outils pédagogiques, elle devra contribuer à une consolidation de l'apprentissage du projet et abordera la conception dans ses différentes composantes, dans une double dimension architecturale et urbaine.

Voir le guide de enseignements Master 1 Semestre 8 :

https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2026/02/2026_02_05_Livret_Master_S8.pdf

- **Studio d'architecture PFE (environ 80h TD max.)**

En fonction des besoins, la personne candidate interviendra dans un PFE du premier semestre ou du deuxième semestre, dont l'objectif est d'accompagner les étudiants.e.s dans une réflexion, mobilisant l'actualité (politique, économique, environnementale, culturelle et sociale). Les sujets sont individuels et/ou collectifs et les approches variées. Les hypothèses doivent aboutir à une réponse architecturale et urbaine. Elle contribuera aux apports méthodologiques, théoriques et critiques utiles à la conception, dans une démarche pluridisciplinaire.

Missions transversales

La personne recrutée devra encadrer des stages (Licence, Master) et des mémoires de HMONP et participera aux jurys de studios et de PFE.

III / Titres ou diplômes requis / Conditions

Architecte DPLG, Architecte diplômé d'État HMONP.

IV / Compétences, savoirs, spécificités et profil souhaités au regard du poste

Compétences

- Connaissance approfondie des questions architecturales et urbaines, dans leurs relations aux théorie et à la mise en œuvre des édifices.
- Production reconnue pour son apport personnel à son champ d'étude.
- Capacité à travailler de manière collégiale avec l'équipe enseignante (projet et disciplines associées).

Savoir-faire / Savoir-être

- Bonne connaissance critique et professionnelle des enjeux et des pratiques architecturales et urbaines contemporaines ;
- Maîtrise des méthodes d'enseignement visant à développer l'esprit critique des étudiant.e.s ;
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux du public étudiant aux profils variés ;
- Capacité à s'intégrer dans un groupe d'enseignant.e.s déjà en place et à dialoguer avec d'autres champs culturels et professionnels.
- Disponibilité, implication et investissement continu.

Spécificités du poste

- Poste à pourvoir en 2026-2027 : 1^{er} septembre 2026.
- Contrat d'un an pour 320 heures d'enseignement. . **Temps plein.**

Profil recherché

- Expériences avérées de l'enseignement et de la maîtrise d'œuvre (pratique professionnelle exigeante et œuvre construite, quelle qu'en soit l'échelle), témoignant d'une démarche réflexive sur la discipline, répondant aux enjeux croisés de l'architecture et des sociétés contemporaines.

V/ Informations et envoi des candidatures

Dossier numérique sous forme d'un seul fichier pdf, nommé de la manière suivante :
NOM_Prénom du candidat.e_candidature_MCFA_S5_S8_PFE_2026
à adresser à l'attention de :

Madame Christine Leconte, directrice de l'ENSA Paris-Belleville à l'adresse suivante : recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr

Tout dossier non conforme ne sera pas examiné. Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un entretien.

Contenu du dossier numérique

La candidature comportera *a minima* une note pédagogique sur la discipline (env. 3 pages), les propositions d'enseignements (objectifs pédagogiques, contenus, mode d'évaluation, travaux requis, courte bibliographie), un CV détaillé mettant en avant l'expérience d'enseignement et de pratique de la maîtrise d'œuvre, un book de travaux.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures au plus tard le 05 juillet à 23h59, heure de Paris.

Les dossiers reçus au-delà de cette date ne seront pas retenus.

Les entretiens des candidat.e.s pré-sélectionné.e.s sont programmés à partir de la semaine du 31 août 2026, en présentiel dans les locaux de l'école.

Rappel sur les conditions de recrutement des MCFI

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la culture à durée déterminée de 1 an du 01^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées à temps plein ou incomplet, en qualité de professeur ou de maître de conférences invité, des personnalités françaises ou étrangères qui exercent une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

L'adéquation entre l'activité professionnelle et la ou les disciplines enseignées devra être validée par le conseil pédagogique et scientifique réuni en formation restreinte.